## Présidence du Conseil général du Val d'Oise



Cergy, 19 décembre 2014

## COMMUNIQUÉ

## Réactions du Conseil général suite aux évènements de la matinée

A l'issue des manifestations qui ont eu lieu ce matin devant le Conseil général, et de la tenue de l'assemblée générale, le Président Bazin regrette que la question de la maison des syndicats ait pu amener ses représentants à prendre de telles initiatives dommageables pour le fonctionnement des services du département et qui auraient pu entraver le bon déroulement du travail des élus et des agents départementaux.

Il regrette ainsi une certaine forme d'escalade dans les initiatives prises et souhaite *a contrario*, et très rapidement, qu'un dialogue puisse être renoué entre les parties sur la base d'une compréhension mutuelle des préoccupations du Conseil général comme des organisations syndicales.

Le Président du Conseil général, invite les représentants de la maison des syndicats à démarrer des négociations formelles sur l'avenir de la maison des Syndicats.

Dans ce cadre, il s'engage à ne pas donner suite à la procédure de résiliation en cours des conventions d'occupation et donc à ne pas solliciter auprès des autorités compétentes l'expulsion des occupants de la maison des syndicats.

Il propose la constitution d'un tour de table avec l'ensemble des acteurs publics parties prenantes et les représentants de la maison des syndicats pour pouvoir pérenniser cette maison.

La date de cette rencontre sera fixée d'un commun accord dès le début de la semaine prochaine.

Contact presse: Paul Mercier – 01 34 25 34 14 – paul.mercier@valdoise.fr